

## Rieutort-de-Randon :

Habitants de la commune :

-Grande salle →500€

Habitants hors-commune:

-Grande salle →650€

Associations de la commune :

-Grande salle →200€

Associationshors-commune:

-Grande salle →500€

## + Charges:

Du **15 octobre au 14 avril** : 300€ Du **15 avril au 14 octobre** : 150€

La location est gratuite dans les conditions suivantes :

- -Première utilisation dans l'année par les associations dont le siège est sur la commune.
- -Pour les associations, organismes ou établissements locaux suivants quel soit le nombre annuel d'utilisations :
- -Rieutort animations, foyers ruraux de la commune, Établissements scolaires de la commune, Spectacles culturels ouvert à tout public (concerts, représentations théâtrales, expositions proposées par des associations communales.

### + Caution:

500€

\*Voir toutes les conditions sur la convention.

Salle des associations : (location de 7h à 22H)

Prix:

- -150€caution 500€
- -Associations de la commune → Gratuit

\*Voir toutes les conditions sur la convention.

O Salle des fêtes de Saint-Amans :

Prix:

- -Habitants de la commune →200€
- -Habitants hors-commune →300€
- -Associations de la commune →100€
- -Associationshors- commune →250€

# + Charges:

Du **15 octobre au 14 avril** : 100€ Du **15 avril au 14 octobre** : 50€

- -La location est gratuite dans les conditions suivantes :
- -Première utilisation dans l'année par les associations dont le siège est sur la commune.
- -Pour les associations, organismes ou établissements locaux suivants quel soit le nombre annuel d'utilisations :
  - -Rieutort animations, foyers ruraux de la commune, Établissements scolaires de la commune, Spectacles culturels ouvert à tout public (concerts, représentations théâtrales, expositions proposées par des associations communales

## + Caution:

400€

\*Voir toutes les conditions sur le contrat

Salle des Fêtes d'Estables :

### Prix:

- -Habitants de la commune →100 € caution : 300€ -Habitants hors-commune →130€ caution : 300€
- -Associations de la commune → Gratuit

Salle des Fêtes Servières :

#### Prix:

- -Habitants de la commune →50 € caution : 300€ -Habitants hors-commune →80€ caution : 300€
- -Associations de la commune → Gratuit

Pour plus d'information n'hésitez pas à contacter directement la Mairie – 04.66.47.33.31

<sup>\*</sup>Voir toutes les conditions sur la convention.

<sup>\*</sup>Voir toutes les conditions sur la convention.